Boîte à outils

ARBITRAGE DES JEUNES PAR LES JEUNES

LE DISPOSITIF

POUR QUI ?

- Toutes les compétitions jeunes (U13 à U19) départementales et régionales, féminines et masculines
- Exception : Lorsque 3 arbitres officiels sont désignés (U16, U18 et U19 R1)

FONCTIONNEMENT

- 2 joueurs minimum (F/H) par équipe, par rencontre
- Inscription sur la FMI comme arbitre assistant du dirigeant responsable AJPJ
- L'arbitre assistant visiteur placé côté bancs de touche **durant toute la rencontre**
- Les 2 dirigeants (F/H) accompagnateurs se positionneront au niveau de la ligne médiane de chaque côté du terrain (ils ne suivent pas physiquement le jeune qui arbitre à la touche)
- Chasuble identifiable (couleur différente des équipes)

LES RÈGLES CLÉS

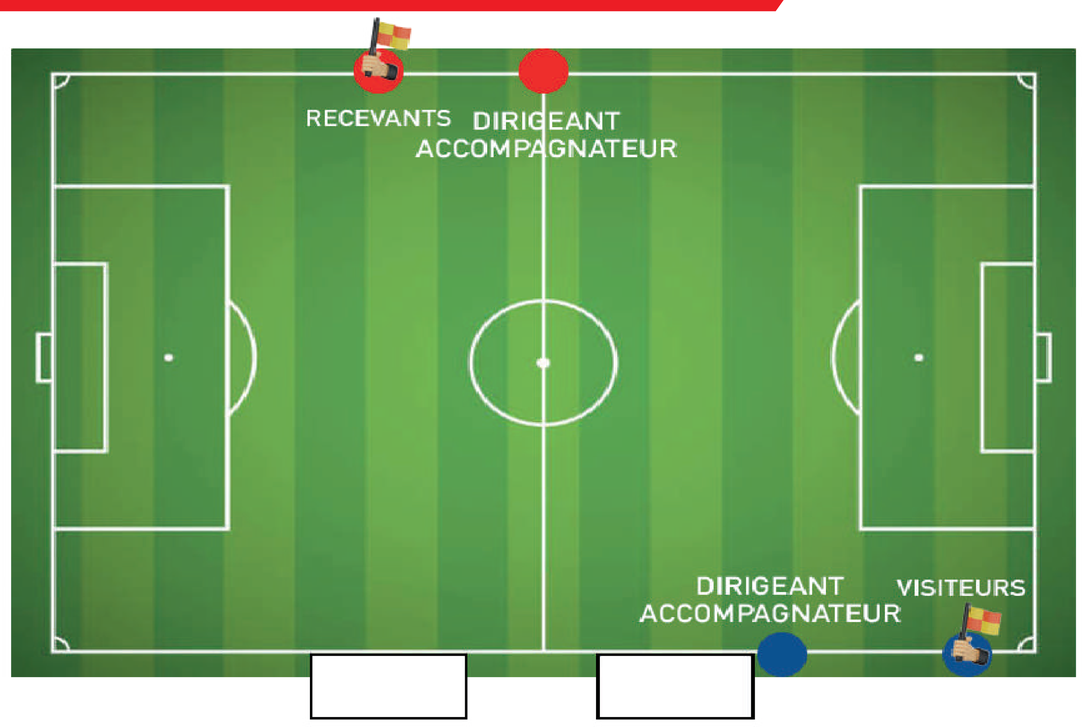

- Remplacement possible à la moitié de chaque période et obligatoire à la mi-temps
- La rotation doit s'effectuer sur un arrêt de jeu, avec l'accord de l'arbitre central
- Un joueur exclu temporairement ou définitivement ne peut occuper la fonction d'arbitre assistant
- Le joueur, dans sa fonction d'arbitre, reste éligible aux sanctions de l'arbitre central

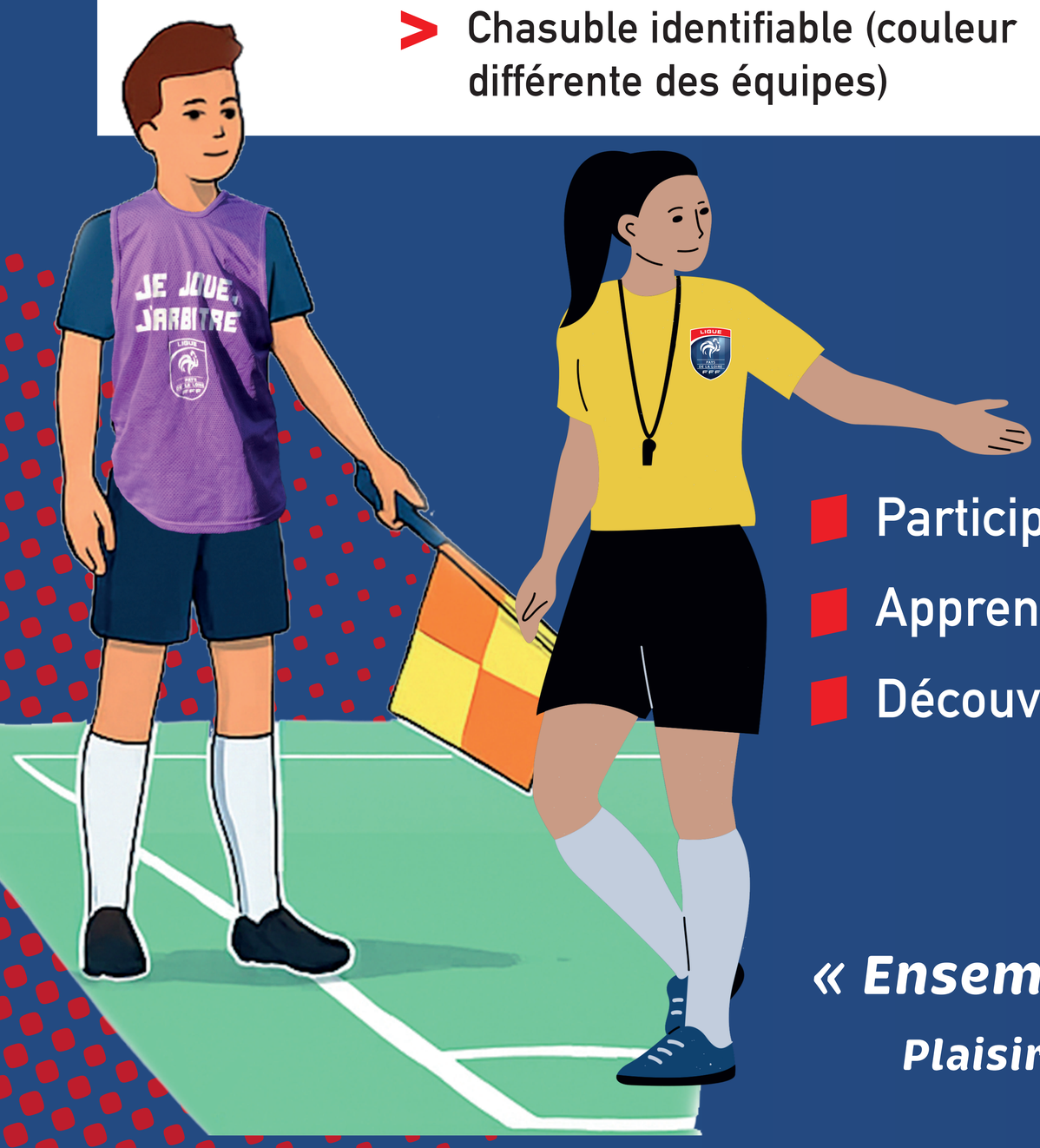

OBJECTIFS

- Participer positivement au climat des rencontres
- Apprendre et mettre en application les règles du jeu
- Découvrir la fonction d'arbitre et une nouvelle vision du jeu

« Ensemble, Soyons P.R.E.T.S, Soyons FAIR-PLAY »

Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance, Solidarité